Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 2

Artikel: Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]

Autor: Horner, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039736

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIIe ANNÉE N° 2. 15 JANVIER

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *MM. Bondallaz et Wicht, instituteurs, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie-Librairie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.*

SOMMAIRE : *L'enseignement de la langue maternelle au Collège (suite). — Bilan géographique de l'année 1902 (suite). — L'instruction publique au temps de la Rome des papes. — Quelques extraits du Journal scolaire d'un inspecteur. — A travers les sciences. — Examens pédagogiques des recrues, automne 1902 (suite et fin). — Correspondances. — Chronique scolaire. — Avis officiel. — Avis au personnel enseignant. — Poésie : A la Patrie !*

Enseignement de la langue maternelle

AU COLLÈGE

(Suite.)

Rédaction

L'une des tâches des plus importantes et des plus ardues dans l'enseignement du français, c'est incontestablement celle d'initier les élèves à la rédaction et à la composition. « Actuellement, aucune idée directrice ne préside, dit M. Payot, au choix des sujets. Cet enseignement est anarchique dans son ensemble, puisqu'aucune entente n'a lieu à son sujet entre les professeurs des différentes classes ; il est anarchique dans chaque classe, puisque le professeur ne s'entend pas avec lui-même. N'est-il pas vrai que chacun choisit au hasard les sujets de composition et selon l'inspiration du moment ? N'est-il pas vrai qu'aucun plan d'ensemble ne préside à ce choix ? »

Certains maîtres pensent qu'il n'est pas de meilleur moyen pour apprendre à écrire que d'emmagasiner dans la mémoire des élèves force leçons littérales. Manuels de grammaire, de littérature, de rhétorique, longs extraits empruntés aux chefs-d'œuvre classiques doivent être appris par cœur. Ils ne s'inquiéteront pas même de savoir si l'élève comprend bien tous ces textes et s'il est parvenu à se les assimiler pour le fond et la forme. Ils sont persuadés que nos futurs écrivains trouveront dans une mémoire bien meublée tous les matériaux nécessaires aux rédactions de tous genres.

D'autres professeurs estiment que rien n'est plus fructueux, dans ce même but, que la connaissance complète de la théorie grammaticale et littéraire, en commençant par la distinction de toutes les propositions possibles dans l'analyse logique, en passant par l'étude de toutes les figures de mots, de pensées, de style et par toutes les règles qui remplissent nos traités de littérature et de rhétorique.

Il est aussi des maîtres qui ne connaissent qu'un genre d'exercices de style, ce sont des compositions, des compositions hebdomadaires de quatre à huit pages, sur des sujets de préférence peu familiers aux élèves, sujets que l'on se gardera bien de préparer, car on croit qu'il est plus avantageux de les faire développer d'imagination. Voilà nos rhétoriciens condamnés à se torturer le cerveau pour en tirer des idées et des expressions qu'ils n'ont jamais eu l'occasion d'acquérir.

On a vu des professeurs, très intelligents du reste, imposer aux écoliers de première classe des improvisations oratoires sur des sujets abstraits, montrant ainsi qu'ils n'avaient pas la moindre notion d'une gradation quelconque.

Il n'y a, en tout cela, rien qui doive nous surprendre : n'ayant aucune idée directrice, et professant le plus profond dédain pour tout ce qui sent la méthode, le professeur enseigne tout naturellement ce qu'on lui a enseigné dans son adolescence et comme on le lui a enseigné.

Tout est abandonné, le plus souvent, au caprice du moment et au hasard du manuel qu'on a dans les mains. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, parmi les jeunes gens qui ont parcouru, même entièrement, le cycle des classes littéraires, un assez grand nombre arrivent au terme de leurs études sans qu'ils soient capables de composer une narration, d'écrire une lettre, de rédiger un rapport, un compte rendu d'une manière absolument correcte. Sans crainte de se tromper, on peut en attribuer la cause, presque toujours, aux défectuosités de l'enseignement.

Rappelons donc brièvement et complétons les directions qui nous paraissent les plus logiques et les plus fructueuses.

Il faut, tout d'abord, que le professeur se garde de juger ses élèves par lui-même et qu'il suppose connu de ses auditeurs ce que lui-même connaît depuis longtemps.

L'étude de la langue maternelle a dû commencer dès la première année de l'école primaire par les leçons de choses qui ouvrent chaque exercice de lecture. Ces leçons consistent à faire connaître à l'enfant les objets qui l'entourent, à les décrire dans leur ensemble, dans leurs parties, dans leurs qualités, dans leur origine, dans leurs usages. Par là, l'esprit se meuble d'un riche trésor d'idées acquises directement par les sens, avec les termes propres à les exprimer, mots qu'il apprend aussi à orthographier. Il se familiarise ainsi avec tout le vocabulaire qui se rattache soit au mobilier scolaire, soit à la maison paternelle, soit aux alentours de la maison : jardin, village, campagne, soit aux vêtements, soit aux parties du corps, soit aux cinq sens, soit aux divisions dn temps, etc., etc. (Voir les livres de lecture du degré inférieur.)

Ces leçons de choses sont entremêlées de récits instructifs et moraux qui contribueront à compléter le vocabulaire de l'enfant, tout en formant son caractère et en le corrigeant de ses défauts naissants.

Ce n'est donc pas dans un dictionnaire ni dans quelque vocabulaire imprimé que les enfants puiseront les premiers éléments de la langue maternelle, mais, avec l'aide du maître, ils les tireront directement de la nature ou de l'image des objets au moyen des leçons de choses. Tous ces matériaux de la langue doivent se retrouver dans le livre de lecture pour que l'écolier puisse les revoir imprimés, les étudier dans leur orthographe et en tirer divers exercices oraux et écrits.

Ce premier fond de la langue maternelle sera complété, dans les divers cours de l'école primaire, par l'étude de toutes les branches du programme scolaire : histoire, géographie, sciences naturelles, arithmétique qui, dans une certaine mesure, peuvent servir aussi de thèmes à l'étude de la langue française.

Si l'école primaire n'a pas enrichi la mémoire des enfants de ce vocabulaire varié et indispensable, si elle ne leur a pas procuré ce premier répertoire de mots usuels, il faudrait faire en sorte, plus tard, d'y suppléer et de combler cette lacune par des lectures, des exercices oraux et de petites compositions sur les principaux objets qui entourent le jeune écolier.

Ce fond de la langue étant acquis, on cherchera, dès la première année du collège, à développer graduellement ce vocabulaire usuel en y ajoutant les mots abstraits, les synonymes avec un choix d'expressions nouvelles d'un ordre plus relevé. Mais qu'on nous permette d'insister sur une vérité trop souvent méconnue : le professeur n'oubliera jamais que les mots ne s'inventent pas. L'élève ne saurait les trouver lui-même ; il faut absolument les lui fournir ou directement par la préparation minutieuse des devoirs, ou au moyen de lectures préalables.

Il est nécessaire que, dès la première leçon, l'élève ait entre les mains un livre de lecture ou un recueil de morceaux

choisis pour les exercices de rédaction comme pour les exercices de lecture et d'orthographe, dont nous avons déjà parlé.

Avec le vocabulaire, on fera marcher de front l'étude théorique des règles de la composition, en débutant par la proposition simple, en continuant par la proposition composée, puis par l'étude de la phrase et en parcourant successivement les lois de l'invention, de la disposition et de l'exécution, mais dans cette étude on n'aura en vue que la pratique de la rédaction. Que toute théorie pure, telle que récitation de définitions, énumération de propositions, de figures, etc. soit bannie de notre enseignement.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les règles du style, comme celles des genres littéraires, on les dégagera de quelque modèle extrait du Recueil de morceaux choisis, ou plutôt on les fera trouver par les élèves eux-mêmes, puis on les lira dans le manuel de style. Comme premier devoir d'application, on les fera retrouver dans quelque morceau analogue à celui qui nous a servi de modèle.

Les exercices consisteront, le plus souvent, au début, dans des devoirs très courts de permutations de genre, ou de nombre, ou de mode, ou de formes (affirmatif, négatif, interrogatif), d'adjectifs, de verbes, etc., devoirs pris dans le Recueil de morceaux choisis. Par exemple, changer les discours directs en des discours indirects; faire disparaître certaines conjonctions d'un texte; exprimer telle idée de cinq manières différentes. (Par exemple, cette pensée : L'homme heureux est celui qui est content de son sort. Que le lever du soleil sur les Alpes est admirable ! etc.) On fera aussi parfois résumer chaque phrase d'un morceau par un mot; puis, après une préparation suffisante, on fera reproduire de mémoire ce texte par écrit.

Les élèves tiendront un journal où ils consigneront un résumé de leurs lectures ou le compte rendu de leurs promenades et de certains événements de leur vie d'étudiant. On exigera que le journal renferme, je suppose, au moins dix articles par mois.

Dans les classes du degré moyen, tout en poursuivant l'étude des lois de la composition, on exigera des élèves des devoirs plus longs, d'un ordre plus relevé, tout en continuant à meubler leur mémoire d'expressions choisies et d'idées nouvelles au moyen de lectures bien faites.

(*A suivre.*) R. HORNER.